



LA SACD EN BELGIQUE - 2017

Ardents combats

2017

ÉDITO DE FRÉDÉRIC YOUNG

Délégué général de la SACD en Belgique

Ardue & ardente année 2017!



© Annabel Sougné

Ardue et ardente année 2017, car c'est dans les soutes du droit d'auteur et dans les soubassements matériels et techniques de notre maison que nous avons investi les énergies du Comité belge et de l'équipe de Bruxelles, en coordination accentuée avec le siège de la SACD à Paris.

L'année fut effectivement ardue car occupée à de longues négociations pour valoriser les droits de nos membres, à établir de commun accord avec leurs utilisateurs le prix de l'usage de nos répertoires.

Notre premier travail est de mener à bien cette valorisation, à sa juste valeur, de l'encaisser et puis de la répartir dans des délais de plus en plus courts à chaque auteur, chaque autrice dont l'œuvre aura été exploitée en Belgique durant l'année.

Ce travail a été accompli avec conviction, et nous constatons des perceptions en hausse de plus de 10% malgré la catastrophe qui a frappé Reprobel (reprographie) et l'érosion qui touche Auvibel (copie privée). Un nouveau contrat a été conclu avec la RTBF, premier utilisateur de nos répertoires en Belgique, c'est un réel point d'appui pour nos membres.

La loi belge, encadrée désormais par plusieurs directives européennes, forme un cadre précis à ces activités, tant au plan national que dans les relations transfrontalières. D'où l'importance de votre mobilisation pour améliorer la protection des œuvres et faire valoir votre droit incessible à rémunération au niveau européen comme en Belgique.

«Partager l'essentiel: les valeurs de liberté de création, d'égalité des genres et de solidarité entre créateurs et créatrices.»

La valorisation à meilleur niveau de l'apport des créateurs et des créatrices à la Culture, à ses industries, à ses institutions, à ses publics, aura été également au cœur de notre action en faveur de l'emploi artistique et du soutien aux créateurs relative aux contrats-programmes des opérateurs des arts de la scène en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une mobilisation ardue mais qui a produit et produira encore des effets réels en faveur de nos membres, avec une écoute croissante de la part de la Ministre Gréoli qu'il convient de souligner. Une écoute que nous espérons obtenir aussi et enfin au Parti socialiste et auprès du Ministre-Président Demotte ainsi qu'au sein de l'Administration malheureusement toujours bloquée sur des schémas archaïques envers les créatrices, créateurs et artistes-interprètes.

Nos actions se poursuivront donc cette année 2018 avec la mise en place des contrats-programmes, et l'année prochaine avec en ligne de mire les élections, et le prochain programme de travail de la FWB.

De toute évidence, nous multiplierons les initiatives en vue de garantir de meilleures conditions de rémunération et de création pour nos membres dans leurs relations aux institutions subsidiées.

Soutiens juridiques, conseils sociaux et fiscaux, prix annuels et bourses à la création du Comité belge, accompagnements et formations, actions de promotion individuelle et collective, rencontres, «midis», «lundis», séminaires, colloques, mobilisations, souvent en partenariat avec la Scam en Belgique, ce foisonnement d'activités nous aura permis de rencontrer ou de servir beaucoup d'entre vous, et de partager ainsi l'essentiel: les valeurs de liberté de création, d'égalité des genres et de solidarité entre créateurs dont la nouvelle Maison européenne des Auteurs et des Autrices - la MEDAA de Bruxelles - sera le lieu ardent de rassemblement et d'expression!

ÉDITO D'INÈS RABADÁN

Présidente de la SACD en Belgique

Dis-moi quelle est ta maison...



© Annabel Sougné

C'est difficile d'être auteur, autrice.

De croire en ses projets. De les élaborer, de tenir bon, d'avoir une vision. D'être original.e, pertinent.e. Authentique.

C'est ardu d'être artiste et de voir son travail renvoyé au plaisir qu'il nous procure pour justifier qu'il soit souvent mal payé.

C'est parfois pénible d'être en même temps tenu.e au professionnalisme le plus exigeant, et considéré.e comme quelqu'un qui pratique davantage un hobby qu'un métier.

C'est minant d'admettre le sous-entendu qu'on n'a pas forcément besoin de nous, de nos œuvres – alors que nous faisons ces métiers parce que nous sommes justement convaincu.e.s que les œuvres comptent pour nos vies d'êtres humains.

C'est délicat de parvenir à valoriser son expérience et à garder ardent le désir d'écrire et de concevoir des œuvres, encore et encore, au fil du temps.

C'est souvent angoissant d'être seul.e avec les doutes, les remises en question, les quinze versions d'un texte.

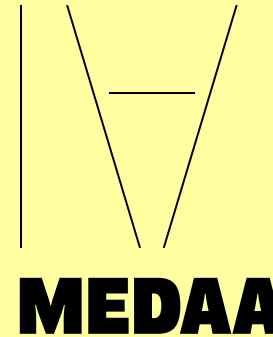
C'est difficile d'être auteur, autrice, parce que créer c'est modifier un peu le monde, et tout le monde n'aime pas que ça change.

Et pourtant nous sommes là.

À ces difficultés, les auteurs et les autrices opposent sans cesse de nouvelles énergies, créatrices, joyeuses, enthousiastes.

En gérant collectivement les revenus générés par nos droits, comme nous le faisons au sein de notre société, nous nous donnons la force de la reconnaissance, nous affirmons la puissance de la création, nous nous dotons des moyens d'en défendre la nécessité.

Cette force morale et financière de la SACD a permis la construction et l'ouverture ce printemps 2018 de la Maison européenne des Auteurs et des Autrices.



Notre maison.

Elle nous représente, nous abrite, nous invite à nous rencontrer, échanger, et agir. Elle est ouverte à la création européenne, et à la diversité. Et c'est une belle maison ! Je pense qu'elle est à notre image.

Avec la formidable équipe menée par Frédéric Young, et aux côtés du Comité belge de la Scam, le Comité belge de la SACD qui vous représente, et que j'ai eu la joie et le privilège de présider encore cette année vous dit : bienvenue à la maison !

↳ Nos amis auteurs belges ont eu bien de la chance d'être représentés à Paris au sein du Conseil d'administration de la SACD par Inès Rabadán. Elle nous a apporté son sourire, sa bonne humeur mais surtout son excellente connaissance des sujets à traiter. Dans les moments de discussions parfois orageuses, dans les périodes de tension, elle a toujours su exprimer avec calme et détermination le bon point de vue : celui qui rassemble. Et puis elle a su faire partager à ses collègues français de tous les répertoires les ambitions de ses mandants pour construire puis faire vivre une Maison des Auteurs et Autrices dont l'ouverture fut un grand moment de convivialité. Merci Inès de ta présence radieuse et de ton engagement au service de toutes celles et ceux pour qui la création est une passion.

Pascal Rogard, directeur général de la SACD

LE COMITÉ BELGE

Le Comité belge de la SACD, présidé par Inès Rabadán, est composé de 16 membres et a été renouvelé pour 6 postes en 2017: 3 pour le répertoire du Spectacle vivant, 2 pour le répertoire de l'Audiovisuel et 1 pour le répertoire de la Radio.

Les membres du Comité belge de la SACD ont supervisé et orienté tout au long de l'année le travail de l'équipe belge, travail dont le délégué général leur rend compte de séance en séance, chiffres et données à l'appui.

Ils ont été particulièrement mobilisés en 2017 en faveur de l'emploi artistique dans le secteur des arts de la scène. Les membres représentant le répertoire des œuvres dramatiques se sont fortement impliqués dans les actions de lobbying portées par la SACD.

Le Comité belge a suivi de près les négociations qui ont mené à la signature du nouveau contrat entre la RTBF et la SACD, mais aussi l'évolution du chantier de la Maison européenne des Auteurs et des Autrices et ses espaces de coworking dédiés aux auteurs membres.

En matière d'Action culturelle, le Comité belge a distingué à travers ses prix annuels des œuvres singulières et consacré des personnalités d'auteurs et d'autrices qui tracent une œuvre au long cours. La SACD a veillé à mettre en lumière l'ensemble des répertoires qu'elle représente qui révèlent les nombreuses facettes de la création contemporaine.

Jean-Marie Piemme,
Patrick Lerch,
Stephan Streker,
Anne Thuot &
Diane Fourdrignier,
Maëlle Grand Bossi
& Cyril Mossé, Fré
Werbrouck, Patrick
Declercq, Jeannine
Dath & Sylvia Botella,
Thomas Lavachery,
Cécile Poss, Pauline
Beugnies, Monique
Quintart

LE COMITÉ BELGE DE LA SACD 2017-2018

Présidente

Inès Rabadán

Vice-président.e.s

**Gabriella Koutchoumova,
Jean-Luc Goossens**

Auteurs et autrices d'œuvres audiovisuelles - télévision - cinéma

**Fred Castadot, Jean-Luc Goossens,
Véronique Jadin, Delphine Noëls,
Inès Rabadán, Jean-Benoît Ugeux**

Autrices d'œuvres dramatiques

**Isabelle Bats, Ariane Buhbinder,
Geneviève Damas, Jasmina Douieb,
Émilie Maquest, Virginie Strub,
Barbara Sylvain**

Autrice d'œuvres radio

Layla Nabulsi

Autrice d'œuvres chorégraphiques

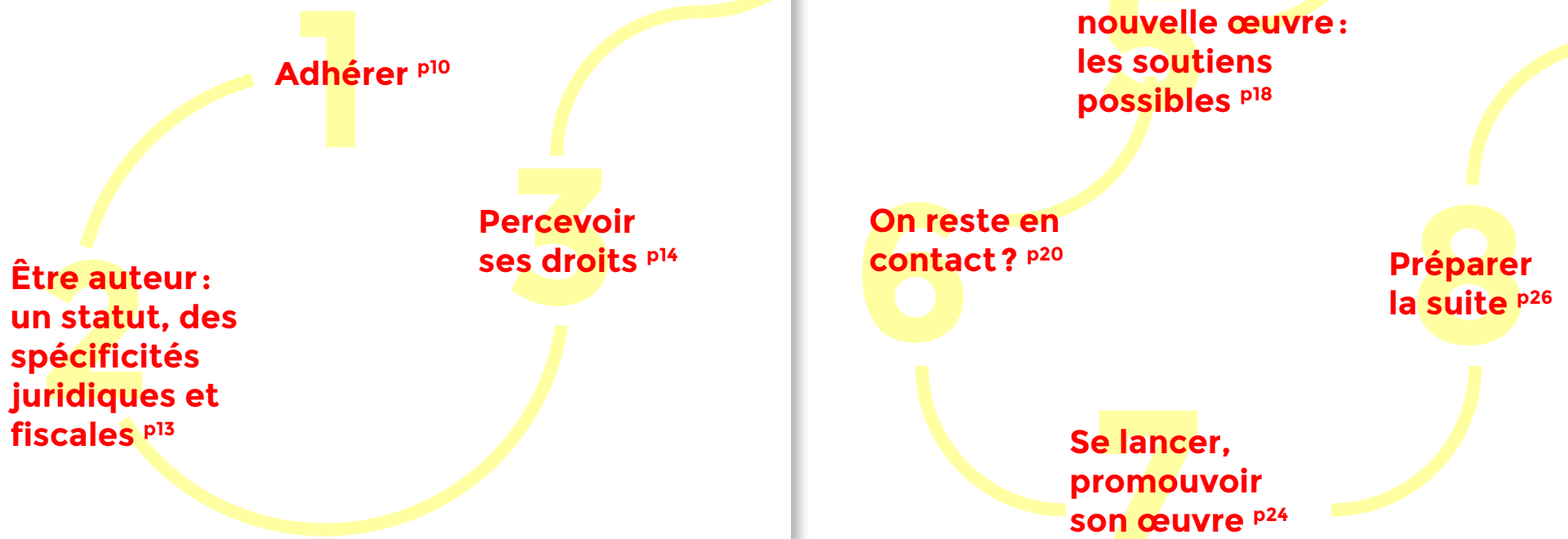
Gabriella Koutchoumova

Autrice d'œuvres multimédia

Valérie Lemaître

Parcours d'auteur et d'autrice

Suivons le parcours d'un.e membre de la SACD en guise de bilan d'activité.



Adhérer

Les nouveaux membres de la SACD intègrent une communauté vivante, une société active pour leur défense, une force de construction de leur avenir. Au cœur des actions, la gestion et la répartition de leurs droits.

Dans le but d'être en contact permanent avec les auteurs et les autrices, de répondre à leurs besoins individuels et de suivre leur travail, le Service des Auteurs veille à l'actualité de tous les créateurs, répond aux sollicitations des membres de la SACD et propose des solutions pratiques pour répondre à leurs problématiques individuelle ou sectorielle.

Il est l'interlocuteur en première ligne des auteurs à la SACD. Pour remplir au mieux sa mission d'écoute et d'accompagnement, et renforcer sa disponibilité, il a entrepris une amélioration de son fonctionnement pour plus d'efficacité, de transparence et de simplicité. Les auteurs accueillis accomplissent directement toutes leurs démarches de déclaration d'œuvres dès leur arrivée.

Il est par ailleurs actif vis-à-vis des auteurs dès que des questions se posent: adhésion, conseils, déclaration des œuvres, suivi des droits, soutien à la création, diffusion d'informations professionnelles.

Une écoute personnalisée est réservée à tous les auteurs aussi souvent que nécessaire, sur rendez-vous ou par téléphone.

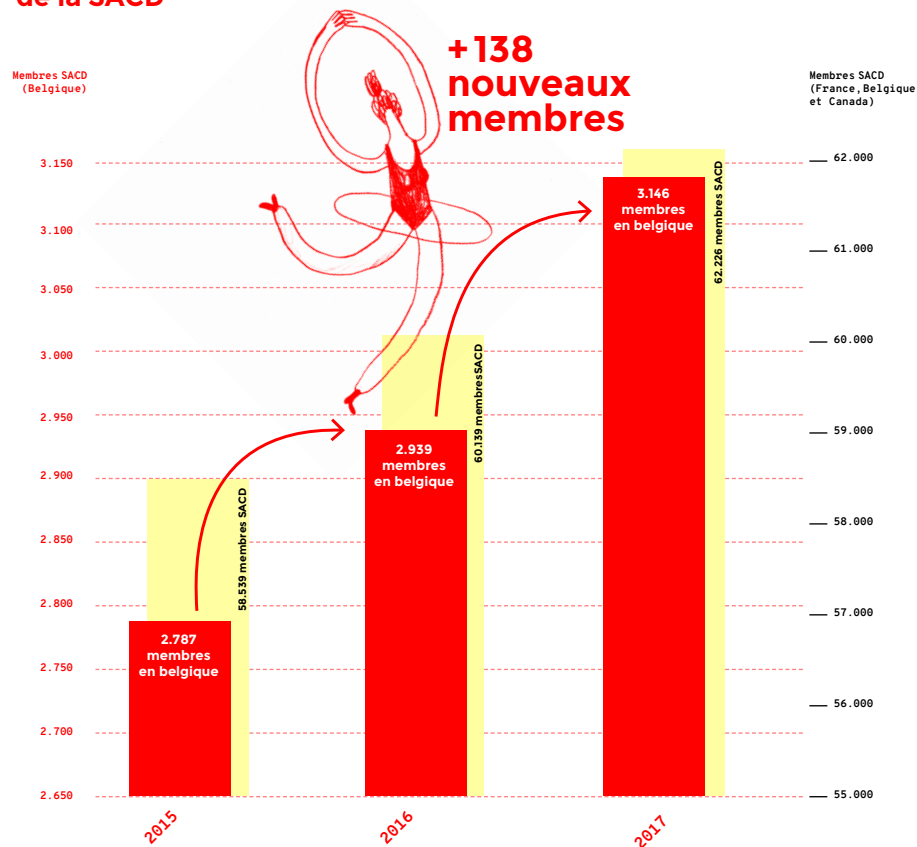
Activités du service

Le Service des Auteurs poursuit son action de suivi des dossiers administratifs, de veille, de prospection et d'écoute.

Parmi ses multiples activités pointons plus particulièrement pour l'année 2017 :

- ✓ Une action encore plus active envers les auteurs et autrices
- ✓ Une action prospective vers tous les auteurs et autrices de l'Audiovisuel, de l'humour, de la radio

Nombre de membres de la SACD



Des outils

L'action du Service des Auteurs est renforcée par des outils, qui font l'objet d'une actualisation constante :

• Auteuronline.be

Le site permet aux auteurs et autrices de déclarer leurs œuvres, de consulter leur compte, de voter en ligne mais aussi de consulter et de conserver en ligne les bordereaux de paiement.

• Le dépôt

393 œuvres ont fait l'objet d'un dépôt physique (gratuit pour les auteurs membres à raison de 4 dépôts par an) à la MEDAA, en 2017. Rappelons que le dépôt existe également en version électronique (payant), via le site www.e-dpo.com. 673 œuvres ont été déposées via cette plateforme en 2017.

• Le registre des contrats

Accessible lui aussi depuis le portail des auteurs www.auteuronline.be, le registre des contrats propose un service de stockage sécurisé et confidentiel aux auteurs. Il permet également au Service juridique de disposer de l'information nécessaire lors des négociations individuelles.

• Connaissez-vous les documents d'informations essentiels ?

Les brochures explicatives s'adressant aux différents répertoires de la SACD sont régulièrement postées dans la rubrique Centre de ressources du site www.sacd.be, comme les très utiles « Documents juridiques », les bulletins de déclaration, la FAQ, les publications.

↳ Le Service des Auteurs, c'est Anne Vanweddingen, Aïcha Anerhour, Gabriella Marchese et Marie-Lorraine Weiss: servicedesauteurs@sacd.be

↳ Pour déposer une œuvre: Annelies De Vos, à l'accueil de la Maison européenne des Auteurs et des Autrices, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Ou pour déposer une œuvre en ligne: www.clicdepot-sacd.org

LE SERVICE JURIDIQUE

Être auteur : un statut, des spécificités juridiques et fiscales

En 2017, la croissance importante des interventions juridiques s'est poursuivie. Ces interventions couvrent tant des réponses à des questions juridiques que le commentaire et la négociation de contrats, ou encore des médiations.

C'est aussi :

Le Service juridique en chiffres :

✓ 763 dossiers d'auteurs dont 1187 interventions individuelles

✓ 117 réunions avec des auteurs

✓ Nos juristes ont mené 48 négociations de contrat conséquentes, notamment les contrats des séries RTBF

- ✓ Le Décret SMA (services de médias audiovisuels)
- ✓ la directive sur les sociétés de gestion de droit d'auteur
- ✓ le prélèvement des cotisations ONSS
- ✓ le contrat RTBF
- ✓ l'avant-projet de loi sur l'injection directe
- ✓ la nouvelle interprétation par l'ONEM de la règle du cachet

↳ Le Service juridique, c'est Tanguy Roosen, Sophie Marchal et Katia Devroe: juridique@sacd.be

Ce que coûte la SACD en Belgique (infrastructure, salaire, charges...)

La SACD propose un ensemble de services professionnels aux auteurs, ce qui a un coût que nous nous efforçons de maintenir le plus bas possible. (Le SPF Finance impose aux sociétés de gestion collective de ne pas dépasser 15 %)

CHARGES NETTES GESTION SACD EN 2017

2.301.379 €

TAUX DE FRAIS EN 2017

11,21 %

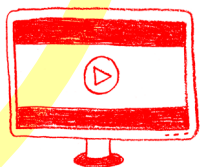
DÉCLARATION ET PERCEPTION

Percevoir ses droits

Déclarer

Pour percevoir ses droits, un auteur doit déclarer ses œuvres au répertoire de la SACD. Au cours de l'année 2017, l'apport a été particulièrement dynamique.

Les œuvres déclarées en 2017:



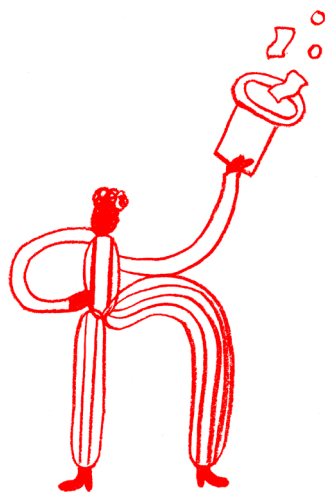
363
EN AUDIOVISUEL



894
EN RADIO



435
EN SPECTACLE VIVANT



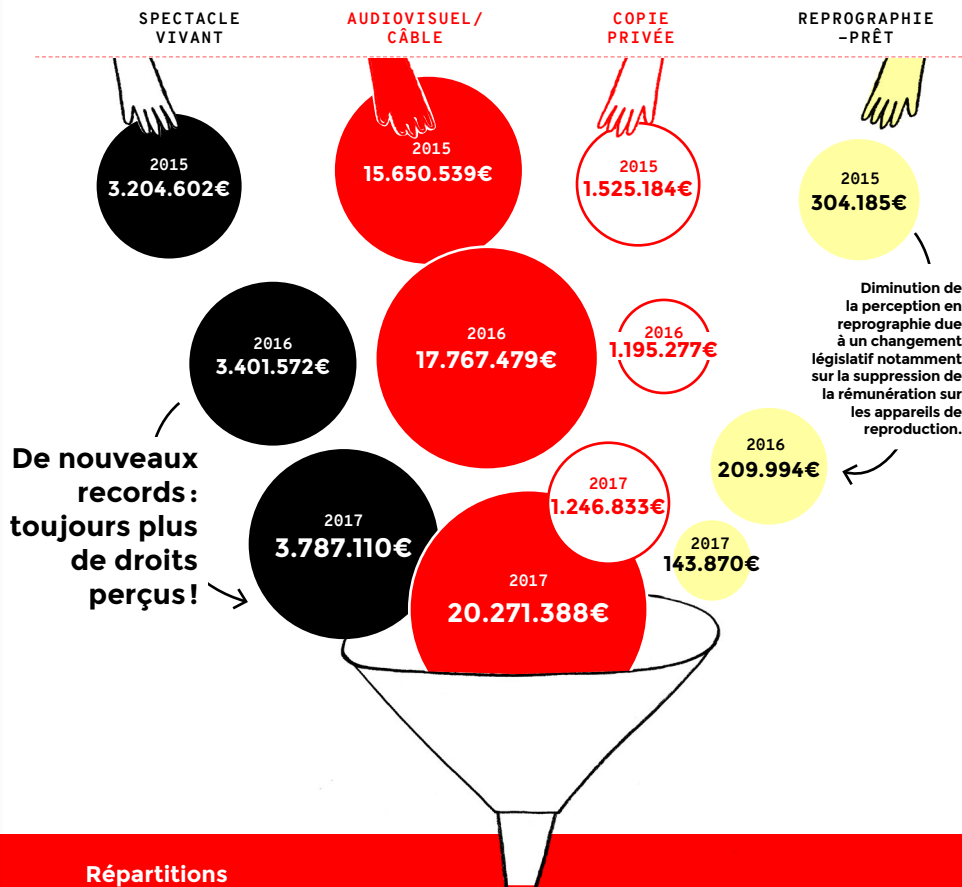
Percevoir

La perception et la répartition des droits exigent des calculs complexes. En 2017, l'outil informatique de la SACD a favorisé la précision et la rapidité des échanges, pour un excellent résultat. La répartition des droits est le cœur de métier de la SACD. Elle est particulièrement vitale en période de crise.

En chiffres

Perceptions des droits

sur les œuvres diffusées/copiées sur le territoire belge pour tous les auteurs de la SACD (belges, français, canadiens).



Répartitions

RÉPARTITIONS AUX AUTEURS RÉSIDANT EN DEHORS DE BELGIQUE

2015 : 13.104.965€
2016 : 14.028.092€
2017 : 17.546.410€

RÉPARTITIONS AUX AUTEURS RÉSIDANT EN BELGIQUE

2015 : 7.579.545€
2016 : 8.546.230€
2017 : 7.902.791€

Une gestion qui se perfectionne sans cesse

La SACD a poursuivi ses efforts de simplification administrative et de dématérialisation, en développant par exemple les déclarations et adhésions en ligne.

Le portail amateur (permet au théâtre amateur d'accéder aux œuvres des auteurs de la SACD pour les mettre en scène) qui verra le jour en 2018 permettra aux utilisateurs du répertoire d'introduire leur demande d'autorisation en ligne. Ils pourront ainsi obtenir immédiatement les autorisations des ayants droit qui ont confié mandat à la SACD pour agir en leur nom et pour leur compte.

Dans un souci permanent d'amélioration de la gestion du spectacle vivant, la SACD a modifié ses statuts en 2017 en vue d'étendre automatiquement le mandat Amateur aux auteurs qui adhèrent à la Société à compter du 15 juin 2017 (et ce sauf refus exprès de leur part) et qui pourra intervenir à tout moment (soit au moment de l'adhésion, soit ultérieurement).

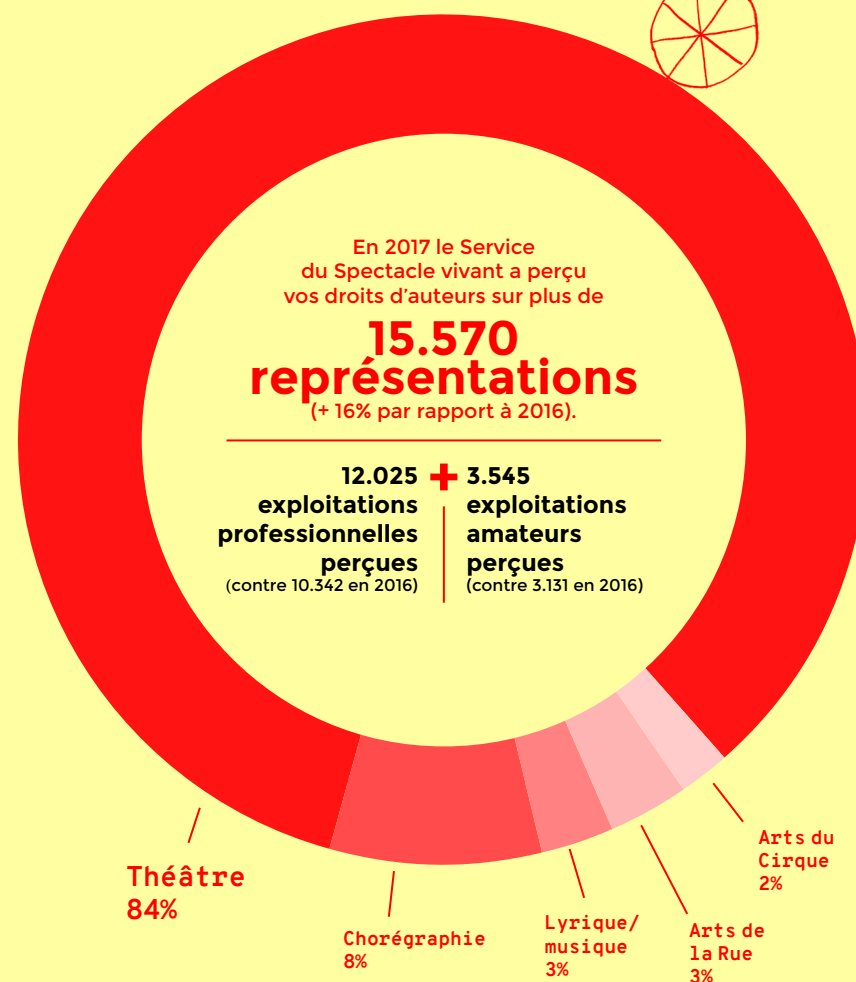
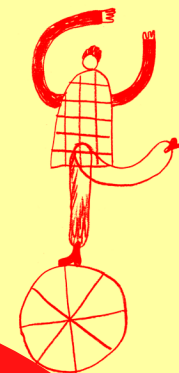
Il a également été voté d'étendre automatiquement le mandat Amateur aux auteurs qui sont déjà membres de la SACD mais qui n'ont pas répondu aux différentes campagnes de mandats Amateur déjà menées dans le passé et qui ne répondront pas aux campagnes annuelles qui interviendront d'ici l'assemblée générale de 2020, ceci toujours sauf refus exprès de leur part pouvant intervenir à tout moment.

Une amélioration mise en œuvre en vue d'accorder les autorisations de manière plus rapide et fluide.

En 2017, les perceptions sont légèrement à la hausse en Belgique.



Service du Spectacle vivant, des chiffres !



Créer une nouvelle œuvre : les soutiens possibles

L'Action culturelle a pour mission de soutenir la création d'œuvres contemporaines, la diffusion des œuvres et la formation des auteurs et des autrices, à travers un programme de bourses, des actions, des partenariats ou des collaborations.

Elle est financée par des fonds provenant de la copie privée française et dans un esprit de solidarité entre les différents sièges, elle permet à la SADC de mener en Belgique des actions spécifiquement adaptées aux besoins des auteurs, au contexte professionnel dans lequel ils travaillent et à l'environnement culturel particulier de notre pays.

Toutes les actions culturelles mises en place ou soutenues par la SADC sont tournées vers les auteurs, à travers des aides concrètes dans les moments cruciaux de leur parcours. C'est le Comité belge de la SADC qui prend les décisions d'affectation du budget d'Action culturelle.

Être soutenu

En 2017, la SADC a octroyé des bourses qui ont aidé des auteurs et des autrices à poursuivre le développement d'un projet, à des moments-clés de leur parcours.

Être accompagné

Présente dans de nombreux festivals en Belgique ou en France, la SADC a soutenu des rencontres professionnelles.

↳ Le Service d'Action culturelle c'est Anne Vanweddingen et Célyne van Corven: actionculturelle@scam.be

Action culturelle, des chiffres !

113
bourses
ont été accordées

12
auteurs et autrices
ont bénéficié du
programme Gulliver

15
prix
ont été décernés

35
auteurs et autrices ont pitché leur
projet lors de différentes séances
professionnelles

81
auteurs et autrices ont bénéficié
d'une invitation au
Be Film Festival

396
auteurs et autrices
sont venu.e.s à la
Fête des Auteurs

738
personnes ont assisté
aux Lundis des Auteurs
et des Autrices

150
professionnel.le.s ont
participé à la journée
internationale
SADC x VR

20 partenariats

avec des festivals et institutions ont été noués ou poursuivis, en Belgique et à l'étranger

On reste en contact ?

2017 a été une année charnière pour la communication : au gré d'un changement d'équipe, de l'évaluation constante de ses outils, la SACD en Belgique a proposé un nouveau site, mais aussi une gamme complètement renouvelée de publications papier.

Pourquoi ?

Pour renforcer ses liens avec ses membres, individuellement et collectivement. Avant tout pour les informer sur l'ensemble de ses activités et services, animer la communauté de créateurs et créatrices, porter ses revendications et affirmer son identité de société d'auteurs et d'autrices.

Comment ?

Ces nouveaux outils sont plus simples, plus clairs, plus transparents, plus faciles à utiliser, plus accessibles aussi, et disponibles sur plusieurs supports. Il s'agissait aussi de mieux voguer dans l'air du temps - le design des différentes publications a été revu, la SACD est très présente sur les réseaux sociaux pour donner toujours plus de visibilité à son ADN: la création !






Une présence en ligne renforcée

Conçu dans une optique de simplification radicale, le site www.sacd.be, est centré sur les services et les informations les plus utiles, avec un moteur de recherche plus efficace. Si les FAQ répondent à vos principales questions, les coordonnées des personnes ressources sont toujours bien indiquées, car rien ne remplace le contact.

Grâce aux pages « Actualités » (27 publiées de juillet à décembre), il met plus en avant les mobilisations et combats qui animent la SACD, tandis que l'Agenda rappelle les événements et les appels à projets qui pourraient vous intéresser (22 publiés). Il est aussi plus moderne : configuré pour la lecture sur terminaux mobiles et le partage sur les réseaux sociaux, il présente de nouvelles fonctionnalités. Enfin, son design épuré et dynamique fait la part belle à l'image et à la création contemporaine.

De plus, tous les jeudis, une newsletter reprenant l'essentiel de la semaine à venir est adressée à tous les membres de la SACD : événements, appels à candidatures, informations professionnelles et enjeux actuels. 46 newsletters ont été envoyées en 2017, ainsi que quelques invitations extraordinaires et des mails ciblés par répertoires.

Toujours au plus près de ses membres, la SACD a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux. Votre société a désormais plusieurs comptes dédiés :

-  SACD.Be
-  maison_des_auteurs
-  @SACD_Be

↳ Le chemin le plus court pour suivre l'actualité politique et économique du statut des créateurs, et rejoindre les mobilisations de la SACD ! Ces comptes vous donnent aussi des informations pratiques et détaillent l'actualité.



Jean-Marie Piemme,
 Patrick Lerch,
 Stephan Streker,
 Anne Thuot &
 Diane Fourdrignier,
 Maëlle Grand Bossi
 & Cyril Mossé, Fré
 Werbrouck, Patrick
 Declercq, Jeannine
 Dath & Sylvia Botella,
 Thomas Lavachery,
 Cécile Poss, Pauline
 Beugnies, Monique
 Quintart

Une nouvelle gamme de publications papier :

La réflexion initiée pour le renouvellement du site a permis de redéfinir les publications, conçues notamment pour une plus grande complémentarité avec les outils numériques. Les **Prix annuels** remis par le Comité belge sont mis en valeur dans une nouvelle publication : **Magazine des Auteurs et des Autrices**, dont le numéro zéro est paru en décembre 2017. Un objet plus léger, plus accessible, plus chaleureux, servi par un graphisme plus pop et résolument axé sur la parole des auteurs et autrices. Un objet qui met au premier plan la communauté des membres de la SACD et la variété de leurs écritures.



Des outils au service de nos mobilisations :

La militance est une des valeurs fondatrices de la SACD et 2017 a été une année de grandes mobilisations. Les campagnes de mobilisations sont axées sur la défense de vos droits, comme par exemple l'action autour de l'emploi artistique dans le secteur des arts de la scène.



Vous l'avez vu sur le site et sur les réseaux sociaux, ce mouvement lancé au printemps 2017, poursuivi à l'automne par une pétition signée par plus de 4.000 personnes a continué jusqu'en décembre avec l'opération « cartes postales » : un support ludique pour souhaiter à la Ministre de la Culture une année 2018 pleine d'emplois artistiques...

Le Service de la Communication c'est Morgane Batoz-Herges, Marie Depré et Célyne van Corven: communication@sacd.be, ou suivez-nous sur les réseaux !

LES AUTEURS SONT SUR **bela**

Se lancer, promouvoir son œuvre

Lorsque l'œuvre paraît, et aujourd'hui plus que jamais, l'auteur qui bénéficie d'une visibilité accroit ses chances de rencontrer son public. La SACD y contribue de différentes manières. La plateforme des auteurs et des œuvres BELA valorise les auteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont une partie sont membres de la SACD.

Bela propose un site responsive à l'interface simplifiée ainsi que la possibilité offerte aux autrices et auteurs ainsi qu'aux partenaires professionnels (producteurs, théâtres, associations culturelles...) de modifier leurs profils auteurs et/ou d'ajouter des actualités les concernant (parution d'un livre, dédicaces, séances d'écoute, etc.).

Et en 2018 ?

Bela lance une série de capsules vidéos pour compléter ses listes thématiques et ses interviews. Prises « sur le pouce », à l'occasion de rencontres en librairie, au théâtre, dans un festival... ou bien à la MEDAA et partagées largement sur les réseaux sociaux, elles mettent en exergue ce qui fait les métiers des auteur.trice.s : comment créer aujourd'hui ? Dans quelles conditions ? Qu'est-ce qui manque ? Qu'est-ce qui fonctionne ? Où écrire ? Leur format court et spontané permet de collecter des dizaines de paroles d'auteurs et autrices, de faire circuler les expériences et les revendications de la communauté des artistes que nous représentons.



Grâce aux bases de données de la SACD et de la Scam, 5.330 auteurs et 110.322 œuvres disposent à présent d'une visibilité sur le site.

—bela

En résumé, en 2017, c'est :

20.333 utilisateurs,
31.415, sessions,
76.788 pages vues

21 interviews, portraits
et commandes de billets
d'auteurs et d'autrices

de Lia Bertels, Florence Minder, Nicolas Fong, Paola Stévenne, Christine Aventin, Gwendoline Gamboa, Jean-Luc Goossens, Bernard Ysilaire, Inès Rabadán, Jacques De Decker, Thomas Depryck, Khristine Gillard, Christine Van Acker

407 appels à projets
et informations
professionnelles,
formations, résidences

289 actualités :
sorties de livres, de films, lectures,
représentations...

8 listes mettant
en avant 97 autrices
et auteurs.

éditées par Bela :

50 ans de cinéma belge,
Ennemi public sous influences,
Les Prix SACD et Scam 2017,
Retours du FID à Marseille

ou par des auteur.trice.s :
Auteurs de cinéma sous influences
par Dominique Loreau,
Le réalisme intégral
par Jean-Jacques Andrien,
La parole chanceuse
par Caroline Berliner,
Un film peut changer une vie
par Bénédicte Liénard

13 petites annonces

44 Belazines /
newsletters

Bela c'est Maud Joiret : mjoiret@bela.be

Préparer la suite

Comment cède-t-on ses droits d'auteur? Quelle taxation pour les originaux des œuvres lorsqu'ils sont légués? Comment transférer une activité de membre à ses ayants droit?

Les réponses à ces questions sont régulièrement actualisées selon les fluctuations du droit, mais aussi des situations personnelles. Après cette pédagogie et lorsqu'il y a lieu, le Service des Successions règle le legs des perceptions et des sommes dues aux ayants droit (même si nécessaire le travail d'identification de ceux-ci) et des ayants droit et même si nécessaire le travail d'identification de ceux-ci.



- ↳ Vous vous inquiétez des conséquences de votre disparition sur l'avenir de vos œuvres? Venez nous en parler. Vous êtes l'héritier.e d'un.e auteur.trice décédé.e, membre de son vivant de la SACD? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie-Lorraine Weiss, en charge du Service des Successions qui mettra tout en œuvre pour vous guider à travers ces démarches dans un esprit d'accueil et d'écoute : mlw@sacd.be.

SACD

LA SACD EN BELGIQUE

**La SACD
à la Maison européenne
des Autrices et des Auteurs
Rue du Prince royal 85-87
1050 Bruxelles**

www.sacd.be



SACD.Be



@SACD_Be



maison_des_auteurs